

Spécial  
transferts  
fédéraux

# La vie de MON SYNDICAT

« Les mots justes trouvés au bon moment sont de l'action », Hannah ARENDHT

Du 25 septembre au 2 octobre 2008

**90%** de signatures pour dénoncer  
les **90%** de transferts fédéraux  
qui échappent aux professeur-e-s

*Pour une opération de signatures dans la poursuite  
de l'Opération CA du 14 avril 2008.*

**L'opération qui nous regroupe ces jours-ci a des airs de famille certains avec l'opération CA que nous menions au printemps dernier, et ce, autant par la manière de faire que par le message que nous voulons transmettre.**

**E**n juin dernier, alors que les professeur-e-s avaient entamé leurs vacances, le Ministère annonçait les sommes qui seraient ver-

sées aux collèges dans le cadre des transferts fédéraux en enseignement supérieur. En cette fin juin 2008, nous n'étions donc pas dans les collèges pour accueillir la nouvelle, et nous soupçonnons que notre absence est sans doute passée inaperçue...

En fait, tout s'est joué en notre absence entre le Ministère et les Collèges, sans qu'il y ait quelque forme de consultation avec les syndicats de professeur-e-s. Les collèges ont bel et bien reçu 40% des sommes dévolues à l'enseignement supérieur, ce qui respecte la place occupée par le collégial par rapport aux universités. Mais là s'arrête l'équité : 90% des sommes doivent être, selon des balises mises en place par le Ministère, injectées directement dans le budget de fonctionnement des établissements, qui doivent les utiliser en fonction d'axes prioritaires ne prévoyant pas l'injection de ressources additionnelles à l'enseignement : participation au développement économique des régions; renforcement des services aux étudiant-e-s; renouvellement du personnel enseignant; recherche, transfert et innovation. Seulement 10% des sommes se traduiront par un ajout d'ETC, que les Collèges ne sont pas tenus d'utiliser dans le Volet 1. (Voir pages 3-4 pour la répartition à François-Xavier-Garneau.)

En bref, en aucun temps est-il demandé aux collèges d'injecter de nouvelles ressources dans l'engagement de nouveaux profs dans les classes. Pour le Ministère comme pour la Fédération des cégeps, là ne semblent pas être les priorités, ni les besoins. Pour le Ministère-

## Proposition adoptée en assemblée générale (1<sup>re</sup> partie)

*Il est adopté que le Syndicat des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau organise l'action du lundi 6 octobre prochain, notamment:*

- en organisant, dans les départements, une vaste opération d'appuis comptabilisés à la lettre ouverte à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dénonçant le quantum et l'utilisation des sommes d'argent des transferts fédéraux consacrées à l'enseignement, en vue d'obtenir le soutien d'un nombre de membres représentant 90 % du nombre de ETC du syndicat concerné, et ce, avant le 2 octobre prochain;



Le 14 avril dernier, lors du Conseil d'administration du collège, Luc Lafontaine, membre du CA parlant alors à titre de président du syndicat, déposait officiellement la lettre signée en quelques jours à peine par 279 professeur-e-s en provenance des départements, soit l'équivalent de près de 70% des ETC du collège en 2007-2008. C'est une action dans la foulée de celle-ci que nous menons actuellement.

*L'injection des sommes amenées par les transferts fédéraux dans le budget de fonctionnement des collèges et dans des postes en périphérie de l'enseignement permet de pallier qu'indirectement — et donc insuffisamment — aux besoins réels de l'enseignement collégial : c'est dans les classes que doivent avant tout se retrouver ces nouvelles ressources, grâce à l'ajout de professeur-e-s.*

re comme pour la Fédération des cégeps, « réinvestir au collégial » ne signifie pas trouver réponse à l'alourdissement de la tâche vécu depuis des années par les professeur-e-s au quotidien. En ce temps de réinvestissement fédéral, ce que nous revendiquons depuis des années ne trouve aucun écho dans la répartition qui a été décrétée en haut lieu.

#### **Une Opération signatures dans la foulée de l'opération CA**

Nos préoccupations d'aujourd'hui reprennent étrangement celles que nous exprimions lors de l'Opération CA du 14 avril dernier : menée dans les 58 collèges du Québec dans la foulée de la sortie du rapport paritaire sur la tâche enseignante, notre action visait, on se le rappellera, à recueillir l'appui des conseils d'administration dans nos demandes visant une plus grande reconnaissance par le Ministère de la valeur et des besoins inhérents à la tâche enseignante. Le message que les professeur-e-s des 58 syndicats cherchaient à transmettre est que notre tâche, telle qu'illustrée exhaustivement dans le rapport, n'a pas seulement « évolué » depuis la Réforme, ainsi que le prétend la Fédération des cégeps et certaines directions (dont la nôtre), mais a clairement augmenté, ce qui se traduit en besoins accrus en ressources humaines dans le Volet 1. Le 14 avril 2008, c'est à l'unanimité que notre conseil d'administration adoptait une proposition par laquelle il « reconnaissait la nécessité de valoriser concrètement la profession enseignante au collégiale et demandait au Ministère de donner suite aux travaux du comité paritaire, dans la perspective d'une recherche de solutions aux problèmes les plus graves qui auront été identifiés ».

Localement, nous avons fait le pari d'associer le plus grand nombre possible de professeur-e-s à la démarche, en organisant à

pied levé un blitz de signatures de la lettre à déposer lors du CA par une délégation de professeur-e-s. En quatre jours à peine, avec l'aide notamment des délégué-e-s du Conseil syndical, nous avons réussi à recueillir quelque 279 signatures.

Aujourd'hui, c'est à l'échelle du Québec que se déroule une opération similaire, alors que tous les syndicats, qu'ils soient de la FNEEQ, de la FAC ou de la FEC, sont appelés à **recueillir un nombre symbolique de signatures représentant 90% du nombre d'ETC<sup>1</sup> de chaque collège**, afin de dénoncer les quelques 90% des transferts fédéraux qui échappent à toute consultation des professeur-e-s (voir la lettre à signer pages 6 et 7).

**Notre combat actuel est donc pareil à celui du printemps dernier dans les CA, combat qui était déjà celui de la dernière négo, qui s'est terminée le 16 décembre 2005 par un décret ne prévoyant pas d'ajout d'allocations à l'enseignement (volet 1) : le collégial a prioritairement besoin d'un réinvestissement massif dans l'enseignement, afin de répondre à l'alourdissement de la tâche vécu par les professeur-e-s dans les classes. L'injection des sommes amenées par les transferts fédéraux dans le budget de fonctionnement des collèges et dans des postes en périphérie de l'enseignement permet de pallier qu'indirectement — et donc insuffisamment — aux besoins réels de l'enseignement collégial : c'est DANS les classes que doivent avant tout se retrouver ces nouvelles ressources, grâce à l'ajout de professeur-e-s. C'est incontestablement la priorité.**

**À la fin juin 2008, les professeur-e-s ont été tenus à l'écart de la répartition des transferts : en octobre 2008, elles et ils comptent donc être présent-e-s, et en nombre, pour rendre compte de ce qu'ils considèrent, par leur expérience, comme étant les besoins prioritaires de l'enseignement. C'est ni plus ni moins le message que la présente opération veut transmettre.**

<sup>1</sup> ETC, c'est-à-dire *équivalent temps complet*. Selon les chiffres déposés le 25 avril 2008 au Comité des relations du travail du collègue (CRT), on estime que le nombre de professeur-e-s à l'emploi du collègue équivalra à 412 ETC en 2008-2009. 90% de ce chiffre équivaut donc à la signature de 370 professeur-e-s.

Les transferts à François-Xavier-Garneau

## Un 10 % qui nous échappe de plus en plus...

... ou quand bien des choses semblent jouées d'avance...

**C'**est le 1<sup>er</sup> octobre 2008 que les Collèges seront tenus d'indiquer au Ministère la manière dont ils comptent utiliser les nouveaux ETC qui leur sont versés. À François-Xavier-Garneau, les transferts représentent 1 317 000 de dollars alloués annuellement pour les trois prochaines années, auxquels s'ajoutent 2,76 ETC annuellement injectés à la colonne E. Des sommes substantielles dont l'usage, serions-nous justifiés de croire, commande réflexion et consultation du milieu.

En fait, **c'est le 16 juin 2008**, soit presque au moment de l'annonce officielle des sommes allouées par le Ministère, que la direction du collège annonçait en

Conseil d'Administration les grandes lignes de leur utilisation. Sens aigu de l'anticipation?, prévoyance exceptionnelle? ou plutôt indice que bien des choses ont été jouées d'avance, et que les professeur-e-s n'ont pas seulement été exclus du moment de l'annonce publique des transferts par la Ministre, mais de tout le processus qui, bien avant juin, a conduit à la répartition locale des argent.

Dès le 16 juin, le directeur général était donc en mesure, de manière étonnamment précise, d'identifier nos priorités de réinvestissement. À la remarque d'un membre du CA qui « aurait souhaité plus de consultation dans le processus d'élaboration du Plan triennal, tout en reconnaissant les courts délais imposés par le MELS », la réponse d'Yves Blouin a été de préciser que « **le processus d'élaboration du budget ne comprend pas de consultation formelle mais tient compte des besoins manifestés et des besoins perçus par les responsables des unités** » (PV du 16 juin, p. 10-11).

Comment interpréter les choix d'un gestionnaire qui privilégie ainsi les *perceptions* plutôt qu'une véritable *consultation*

<b>SOMMES ANNONCÉES DANS LE PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2008</b> ventilation plus détaillée dans le texte du procès verbal de cette réunion (document accessible via Infogarneau)		Montant prévu pour 2008-2009, soit 1 317 000 \$
<b>Enjeux mis en place par le Ministère</b>		
<b>Enjeu 1:</b> <i>Contribuer activement au développement de l'économie du Québec et de ses régions</i>		155 000 \$
<b>Enjeu 2:</b> <i>Adapter et renforcer les services destinés aux étudiants</i>		240 000 \$
<b>Enjeu 3:</b> <i>Assurer le renouvellement massif du personnel enseignement et accentuer son rôle de 1re ligne auprès de la population étudiante</i>		591 000 \$
Indication d'ajout d'ETC aux volets suivants:		
– Volet « augmentation des ressources consacrées au perfectionnement des enseignants »		(ETC)
– Volet « amélioration de la maîtrise de la langue d'enseignement chez les enseignants (priorité ministérielle)		(ETC)
<b>Enjeu 4:</b> <i>Exploiter le plein potentiel de recherche, de transfert et d'innovation dans les collèges</i>		5000 \$
<b>Enjeux institutionnels privilégiés par le Collège</b>		
<b>Enjeu 5:</b> <i>Accélérer la résorption du déficit</i>		100 000 \$
<b>Enjeu 6:</b> <i>Soutenir les activités prévues au Plan de relèvement</i>		150 000 \$
<b>Total pour 2008-2009</b>		<b>1 240 000 \$</b>

(Suite page 4)

pour étayer ses décisions? On reconnaît là des pratiques que nous décrivons depuis fort longtemps, dans ce collège où « communication » et « consultation » font souvent défaut, sinon restent à l'état d'apparence.

PROPOS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU 16 JUIN 2008, TELS QUE REPRODUITS AU PROCÈS VERBAL DU CA DE CETTE DATE.

*Ce réinvestissement, au collège François-Xavier-Garneau, se traduit par un apport de 1,317 M \$ au budget de fonctionnement et de 2,8 ETC dans l'enveloppe « E » [...]*

*La direction du Collège a été claire sur le sujet : le réinvestissement de 1,3 M \$ a été intégré au budget dans l'intention bien arrêtée d'utiliser ces sommes pour répondre à nos priorités. [...]*

*Soulignons enfin qu'aucun engagement n'a été annoncé en lien avec les 2,8 ETC. Dans un souci de cohérence avec les mesures déjà en place, l'utilisation de ces nouvelles ressources fera l'objet de discussion au CRT des professeurs à la rentrée.*

Tiré de *Contact*, numéro spécial, 17 juin 2008, p. 2-3.

Un indice additionnel de cette absence de consultation préalable dans le milieu : certaines des sommes prévues au CA de juin ont été dépensées dès l'été, avant même que la communauté collégiale ait pris connaissance de leur répartition. C'est en effet lors des discours officiels de la rentrée, à l'occasion notamment de l'événement *Reconnaissance* d'août, qu'ont été annoncés diverses dépenses et divers engagements de personnel pris à même les transferts.

### **Un 10 % qui nous échappe ?**

Ce 1 317 M \$ dont nous parlons ici réfère au 90 % de transferts donnés sous forme d'argent aux collèges. Mais qu'en est-il des 10 % de transferts qui restent, qui ne se traduisent pas en argent mais bien en allocation aux professeurs? Il s'agit là de 2,76 ETC de ressources nouvelles qui, selon les termes de la direction, doivent « dans un souci de cohérence [...] faire l'objet de discussion au CRT des professeurs à la rentrée ».

Depuis la rentrée, deux discussions sur l'orientation à donner à ces ETC ont en effet eu lieu entre des membres de l'exécutif et la Direction : aucune proposition formelle sur papier n'y a cependant été déposée par la Direction. C'est lors d'une rencontre le 22 septembre — veille du CRT spécial prévu pour traiter de la question — qu'une proposition plus formelle était attendue. C'est une rencontre qui a tourné court, nos vis-à-vis de la direction ayant « omis » d'inscrire la rencontre à leur agenda. Nous nous sommes donc présentés en vain à cette rencontre où nous étions seuls, sans que nous ayons été avertis de son annulation.

aucune proposition formelle sur papier n'y a cependant été déposée par la Direction. C'est lors d'une rencontre le 22 septembre — veille du CRT spécial prévu pour traiter de la question — qu'une proposition plus formelle était attendue. C'est une rencontre qui a tourné court, nos vis-à-vis de la direction ayant « omis » d'inscrire la rencontre à leur agenda. Nous nous sommes donc présentés en vain à cette rencontre où nous étions seuls, sans que nous ayons été avertis de son annulation.

Au CRT du mardi 23 septembre, la direction a par conséquent déposé séance tenante un projet de répartition des ETC au titre prévisible de « Insertion professionnelle et perfectionnement pédagogique » : y est prévu un ajout d'allocation pour le perfectionnement des nouveaux professeur-e-s, pour le mentorat, pour l'aide aux professeur-e-s dans leur maîtrise de la langue. Rien qui n'ait pas été prévu dans les chiffres du 16 juin. Rien qui ne trouvera un écho direct dans les classes par une diminution, notamment, de la taille des groupes. Rien qui ne propose une solution aux besoins amenés par l'alourdissement de notre tâche. Il ne semble pas que ce soit ici un *besoin perçu* comme prioritaire.

Ajoutons que, depuis le printemps dernier, un nouveau poste d'adjointe à la direction des Études a justement été créé avec pour mandat le soutien à l'insertion des nouvelles professeures et des nouveaux professeurs. On aurait été en droit de penser que c'est dans le budget de ce service qu'auraient été puisées les ressources permettant cette insertion. Le collège a déjà des budgets prévus en ce sens, et les balises des transferts mises en place par le Ministère auraient pu permettre l'injection d'argent dans ce volet. Le mince 10 % de l'enveloppe d'ETC sera donc en bonne partie utilisé pour ce projet.

Depuis juin, la Direction aura répété sur maintes tribunes sa volonté de discussion avec les professeur-e-s sur l'utilisation des 2,76 ETC. Ce n'est que cette semaine qu'une proposition sur papier a été amenée et, pour l'instant, aucune proposition émanant des professeur-e-s n'a été mise dans la balance des discussions. Dans les faits, à quelques jours de la date butoir du 1<sup>er</sup> octobre, le tapis semble glisser lentement mais sûrement sous nos pieds. Il apparaît de plus en plus que, dans leur ensemble, les transferts ne seront pas tant *discutés* que *décrétés* par la Direction de notre collège.

Même ce si maigre 10 %, sur lequel nous aurions pu prétendre avoir quelques prises, semble donc inexorablement échapper aux professeur-e-s de François-Xavier-Garneau...

## Piquetage national lors de la Journée mondiale des enseignant-e-s (UNESCO)



### Proposition adoptée en assemblée générale (2<sup>ème</sup> partie)

Il est adopté que le Syndicat des professeur-e-s du Collège François-Xavier-Garneau organise l'action du lundi 6 octobre prochain, notamment:

- en organisant, le matin du 6 octobre, un piquetage devant les portes du collège jusqu'au début des cours, pour distribuer notamment aux étudiantes et aux étudiants un tract du syndicat, un exemplaire de la lettre ouverte à la ministre et un dépliant sur la profession enseignante.

C'est au matin du 6 octobre 2008, soit au lendemain de la *Journée mondiale des enseignant-e-s* qui tombe cette année un dimanche, que culminera cette action que nous menons pour un plus grand respect des besoins de la profession enseignante. La thématique internationale de la *Journée* de cette année, axée sur l'importance du prof dans l'enseignement, trouvera donc chez nous des échos particulièrement pertinents : c'est plus que jamais autour des professeur-e-s et de l'acte pédagogique que doivent se concentrer les res-

sources, et c'est cette exigence que nous entendons clamer haut et fort.

**Avant le début des classes**, les professeur-e-s tiendront donc un piquetage visant notamment à faire connaître aux étudiant-e-s nos revendications, qui passent par un réinvestissement directement dans les classes. *Lettre, tract, dépliant* mais aussi *pomme* seront distribués aux portes du collège : pour nous, l'opération se placera donc dans la continuité d'une action que nous menons maintenant depuis 4 ans à chaque 5 octobre.

**D'autres actions seront à prévoir au cours de la journée**, notamment en collaboration et en solidarité avec les syndicats des autres collèges de la région, quelle que soit leur fédération d'appartenance. Des ententes en ce sens sont d'ailleurs présentement en pourparlers. Que nous appartenions à la FAQ, à la FEQ ou à la FNEEQ, nous partageons les mêmes préoccupations et le même quotidien, qui nous permettent de manifester ensemble notre désaccord devant la manière dont les transferts ont été alloués, voire décrétés, sans égard au point de vue des professeur-e-s sur le sujet.



Chez nous, depuis 4 ans déjà, la *Journée mondiale des enseignant-e-s* est l'occasion d'une distribution aux étudiant-e-s de tracts et de pommes aux portes des collèges. En raison des enjeux actuels dans l'enseignement collégial, la journée prendra donc une couleur toute particulière cette année.

Journée conjointement  
organisée à l'échelle du  
Québec par les fédérations  
suivantes:



Fédération  
des enseignantes  
et enseignants  
de CEGEP (CSQ)

fneeq  
Fédération nationale  
des enseignantes et  
des enseignants  
du Québec



Pour plus d'informations sur le 5 octobre 2008 à l'échelle internationale, voir les sites <http://www.5oct.org/> ou <http://www.ei-ie.org/fr/index.php>

# Je signe

## LIBELLÉ DE LA PÉTITION

J'ai lu le projet de lettre ouverte à la ministre Courchesne datée du 6 octobre 2008 concernant la répartition et l'utilisation des transferts fédéraux dans les cégeps. Je suis en accord avec le contenu général de cette lettre et j'en appuie la diffusion.



Le 6 octobre 2008

Madame Michelle Courchesne  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame,

Nous tenons par la présente à vous faire part de notre profond mécontentement quant aux décisions de votre ministère concernant la répartition des transferts fédéraux dévolus aux cégeps. Ces décisions passent clairement à côté des véritables besoins du réseau collégial. Dans le contexte actuel, elles nous apparaissent inacceptables.

L'enseignement est au cœur de la mission des cégeps. Pourtant, depuis 15 ans, la tâche n'a cessé d'augmenter et les ressources de diminuer. Aux coupes liées à l'atteinte du déficit zéro, à la fin des années 1990, se sont ajoutées, depuis la réforme de 1994 réalisée à coût zéro, de nouvelles obligations en matière de programme. De plus, un alourdissement important de la charge de travail des enseignantes et des enseignants, provoqué par l'inadéquation entre le financement et l'organisation scolaire, des mesures administratives comme la modification de la date d'abandon ou encore les doubles imputations des ressources enseignantes, n'ont fait qu'accentuer le problème. Les pertes d'enseignantes et d'enseignants au cours des douze dernières années se chiffrent par centaines, au moment où les défis deviennent plus importants compte tenu de l'hétérogénéité croissante des effectifs étudiants, de la baisse des seuils d'entrée et des attentes toujours plus grandes en matière de technologie, de formation et de réussite.

Dans ce contexte, la décision de votre ministère relative à l'utilisation des transferts fédéraux consacrés à l'ordre collégial est plus que décevante et nous tenons aujourd'hui à la dénoncer publiquement à trois égards :

- d'abord sur le plan des proportions affectées. Dans la situation actuelle, il est difficile d'accepter qu'un maigre 10 % des sommes puissent être attribuées à l'enseignement et que le reste soit consacré à tout ce qui, dans la mission des collèges, peut être qualifié de « périphérique ». Autant dire que l'essentiel de la mission des cégeps a été à peu près ignoré! Il est tout simplement incompréhensible que 90 % de l'argent neuf injecté dans le réseau collégial échappe à l'enseignement comme tel alors que les conditions actuelles handicapent lourdement ce dernier;

TEXTE DE LA LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION CONCERNANT LA RÉPARTITION ET L'UTILISATION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX.

# Je signe

TEXTE DE LA LET-  
TRE OUVERTE À LA  
MINISTRE DE L'ÉDU-  
CATION CONCER-  
NANT LA RÉPARTI-  
TION ET L'UTILISA-  
TION DES TRANS-  
FERTS FÉDÉRAUX.

## LE BULLETIN D'INFORMA- TION DU SYNDICAT DES PROFESSEUR-E-S DU COLLÈGE FRANÇOIS- XAVIER-GARNEAU (FNEEQ (CSN))

Syndicat des professeur-e-s du  
Collège François-Xavier-  
Garneau  
1640, boulevard de l'Entente,  
Québec (Québec)  
G1S 4S3

Téléphones :

(418) 527-1729 ou  
(418) 688-8310 poste 2321

Télécopie : (418) 527-5717

Courriel :  
spcfxg@videotron.ca

### ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTION ET MISE EN  
PAGE : Nicole FORTIN

### COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO :

Dominique BÉLANGER, Éric  
KIROUAC, Luc LAFONTAINE,  
François C. ROBIDOUX.

Le contenu des textes engage  
uniquement leurs auteur-e-s

- de plus et sauf exception, ce 10 % des sommes ne pourront que très difficilement diminuer le fardeau actuel des enseignantes et des enseignants, puisque vous avez obligé les collèges à les engager dans des projets particuliers qui ne contribueront en rien à résoudre les problèmes vécus dans les salles de classe, problèmes qui affectent directement les étudiantes et les étudiants;
- finalement, Madame la Ministre, nous ne pouvons passer sous silence le fait qu'aucune consultation du personnel enseignant n'a été menée concernant les meilleures façons d'utiliser ces sommes d'argent. Cette manière de faire occulte délibérément l'expertise et les connaissances propres à celles et ceux qui œuvrent pourtant en première ligne.

Votre ministère a participé aux travaux du comité paritaire sur la profession enseignante au collégial. Ce comité a largement démontré la complexité et l'étendue de la tâche enseignante actuelle dans les cégeps. Les conseils d'administration des établissements ont reconnu, à la suite du dépôt du rapport, la nécessité de valoriser la profession enseignante. En toute logique, nous nous serions attendus à ce qu'une partie importante des sommes en provenance du gouvernement fédéral soit utilisée tout au moins pour atténuer les problèmes engendrés par le trop grand nombre d'étudiantes et d'étudiants à encadrer ou par les trop nombreuses préparations, deux éléments majeurs qui alourdissent notre travail.

Vous en avez décidé autrement. Cela ajoute au ressentiment des enseignantes et des enseignants, qui n'ont oublié ni décembre 2005, ni l'odieuse loi 43, ni la fin de non-recevoir envers les représentations que nous avons faites sur la tâche, au cours des deux années de négociations stériles.

Aujourd'hui, en cette journée mondiale des enseignantes et des enseignants, nous tenons à vous faire savoir que ces choix nous apparaissent inacceptables. Les cégeps ne peuvent contribuer utilement au développement de la société québécoise que dans la mesure où leurs principaux artisans se sentent respectés et que les conditions d'enseignement permettent d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sous peu, nos représentants solliciteront une rencontre pour discuter avec vous de l'ensemble de cette question. Nous osons espérer que vous accepterez, en cette occasion, d'envisager avec eux les mesures qui s'imposent pour donner un peu d'oxygène à l'enseignement collégial.

Les enseignantes et les enseignants du collégial